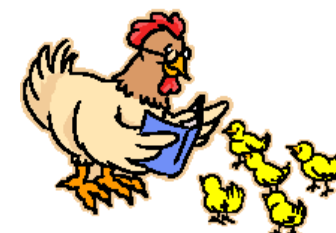
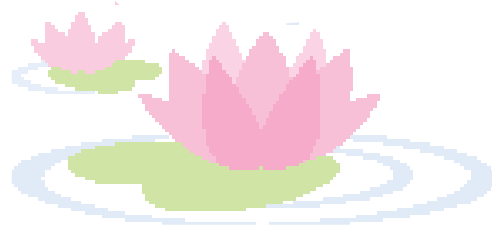
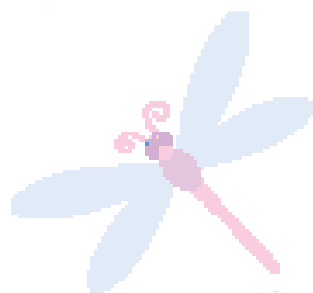


Structure Multi-Accueil

«Les bouts de choux»

Le projet pédagogique



Sommaire

Objectifs et finalités

- ▶ Auprès de l'enfant
- ▶ Avec les parents
- ▶ Avec l'équipe



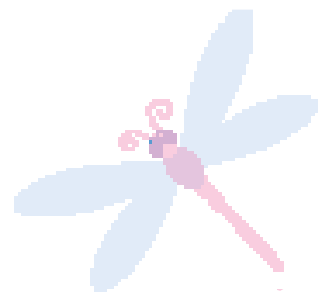
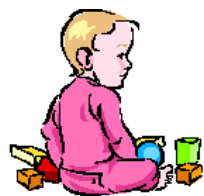
L'accueil de l'enfant et de sa famille

- ▶ L'adaptation
- ▶ La séparation
- ▶ Le doudou
- ▶ L'enfant malade



Les temps qui rythment la journée à la crèche

- ▶ Les différents temps d'accueil
 - L'accueil du matin
 - L'accueil du soir
- ▶ Le temps de change
 - Le change
 - La propreté
- ▶ Le temps des repas
 - L'organisation des repas
- ▶ Le temps du jeu
- ▶ Le sommeil



Introduction

La crèche de Lavaur anciennement « Pause Câline » a été créée le 1er avril 1977. A partir du 1er janvier 2005, la crèche est devenue une Structure Multi Accueil Petite Enfance (SMAPE). De 40 places au départ, la capacité d'accueil est passée à 65 places en septembre 2007. Depuis Janvier 2008, la compétence de la gestion de la structure a été transférée à la Communauté de Communes Tarn Agout. Elle a également changé de nom et s'appelle désormais « **Les Bouts de Choux** ».

Un conseil de crèche a été créé en Janvier 1993. Il a un rôle consultatif et est composé de 3 collèges :

- ◆ Collège administratif (3 élus de la Communauté de Communes Tarn Agout siégeant à la commission petite enfance pour la durée du mandat;
- ◆ Collège personnel (3 membres élus pour 2 ans au sein du personnel)
- ◆ Collège parents (6 membres dont 3 titulaires et 3 suppléants élus pour 2 ans au sein des parents)
- ◆ La directrice de la structure.

La crèche « Les Bouts de Choux » est composée de 4 secteurs :

- ◆ Le secteur des bébés (3 mois à 10 mois)
- ◆ Le secteur des petits (10 mois à 18 mois)
- ◆ Le secteur des moyens (18 mois à 2 ans)
- ◆ Le secteur des grands (2 ans à -4 ans)

Composition du personnel :

- ◆ Une directrice
- ◆ Une directrice adjointe
- ◆ Une secrétaire
- ◆ 2 Educatrices de Jeunes Enfants (dont l'adjointe)
- ◆ 10 auxiliaires de puériculture
- ◆ 6 aides auxiliaires de puériculture
- ◆ Une cuisinière
- ◆ Un agent technique en cuisine
- ◆ Un agent technique à la lingerie
- ◆ Un agent technique qui intervient tous les soirs pour faire l'entretien des locaux.



Objectifs et finalités

La SMAPE "Les Bouts de Choux" est un lieu de collectivité où sont entreprises et menées des actions qui tentent de répondre aux objectifs suivants :

► Auprès de l'enfant

- ◆ Contribuer à son bien-être et à son épanouissement afin qu'il grandisse
- ◆ Respecter ses rythmes physiologiques, ses différences et son individualité
- ◆ Concilier ses besoins et la vie en collectivité
- ◆ Développer son autonomie pour l'accompagner dans "son grandir". Dans tous les apprentissages le rôle des professionnels sera de proposer, d'encourager mais pas "de faire à la place"
- ◆ Aider à sa socialisation

► Avec les parents

- ◆ Favoriser la communication
- ◆ Aider à la séparation progressive
- ◆ Privilégier les temps d'accueil
- ◆ Les accompagner et les orienter si besoin dans leur parentalité

► Avec l'équipe

- ◆ Chaque personne doit avoir sa place, se situer en tant que professionnel, s'y investir avec plaisir et professionnalisme
- ◆ Développer la communication au sein de l'équipe
- ◆ Respecter le travail de l'autre
- ◆ Encourager la prise de décision, l'initiative et le développement de l'autonomie
- ◆ Favoriser le transfert de savoir et de compétences



L'accueil de l'enfant et de sa famille

L'accueil est essentiel dans la relation PARENTS/ENFANT et ENFANT/PERSONNEL.

Il permet d'instaurer et de renforcer la relation de confiance, de communication et de disponibilité. Les parents et le personnel détiennent une connaissance de l'enfant qu'il est indispensable de partager pour l'accompagner dans "son grandir".

Après l'inscription de l'enfant et de la constitution du dossier, la directrice présente à la famille le fonctionnement de la structure et lui fait visiter l'ensemble de la structure.

► L'adaptation

Dès l'entrée en crèche, une semaine d'adaptation est mise en place.

Celle-ci se fait progressivement et reste modulable en fonction de chaque enfant. Cette période d'adaptation est très importante car elle permet à l'enfant de se sécuriser, de se repérer par rapport aux personnes (les autres enfants, le personnel) ainsi qu'au lieu.

Pour les secteurs des bébés et des petits, un système de référence est mis en place, pour faciliter la transition. Dans la mesure du possible, une même personne accueillera l'enfant durant son adaptation. Pour les plus petits, une feuille de rythme est mise en place lors de l'adaptation.

Une attention particulière est apportée lors du passage d'un secteur à l'autre afin de faciliter la transition.

► La séparation

La séparation de l'enfant et de son parent est un moment clé. Ce temps de séparation aura une influence sur le bien-être de l'enfant durant le reste de la journée. Il est donc important qu'il soit fait dans de bonnes conditions.

L'équipe se rend disponible pour faciliter ce temps de séparation, faire la transition entre la crèche et la maison. L'équipe est également là pour rassurer et accompagner les parents et les enfants à se séparer.

Pour le bien-être de l'enfant, on prend le temps de se dire au revoir. Il est important que ce temps ne soit pas trop long.

► Le doudou

Le doudou permet de faire la transition entre la maison et la crèche. Il permet de rassurer et de sécuriser l'enfant.

Sur les secteurs des moyens et des grands, le personnel va solliciter l'enfant à le ranger lui-même dans sa pochette à doudou.

► L'enfant malade

Toute prise de médicaments dans la journée doit être obligatoirement accompagnée d'une ordonnance contre-signée des parents.

Dès 38,5° de température, il est important qu'un membre de l'équipe téléphone aux parents pour prévenir de l'état de l'enfant, de la température et de la prise ou non d'antipyrétique. En fonction de l'état général de l'enfant, il sera demandé aux parents de venir le chercher.

Pour faciliter le fonctionnement de la structure, les parents doivent prévenir avant 9h30, de l'absence de leur enfant.

Il est important que nous ayons toujours un numéro de téléphone ou joindre un des deux parents.



Les temps qui rythment la journée à la structure

LES TEMPS D'ACCUEIL

► L'accueil du matin

L'enfant doit arriver propre et changé. Le bain, le change, le petit déjeuner (ou le biberon) doivent être assurés par la famille à son domicile. Les temps de transmission parent/professionnel au moment de l'accueil sont indispensables car ils permettent de proposer un accueil avec une prise en charge adaptée et individualisée. Après 9h30 les personnels référents n'ont plus la même disponibilité pour ce temps d'accueil car ils sont déjà en activité avec les enfants.

► L'accueil du soir

Durant les retrouvailles, un relais est transmis au parent concernant la journée de leur enfant : sa prise des repas, son alimentation, son sommeil, ses activités, sa santé... Ce temps d'accueil du soir, permet au personnel d'avoir une écoute attentive et bienveillante et d'échanger avec les parents sur différents sujets concernant leur enfant. Pour garder ce temps de discussion indispensable avec les parents, il leur est demandé d'arriver 10 mn avant la fermeture effective de la structure soit à 18h20.

LE TEMPS DE CHANGE

► Le change

Le change est un moment privilégié d'échange et de complicité. Les enfants sont changés de façon régulière et autant de fois que nécessaire. Les couches sont fournies par les parents. Si l'enfant présente des problèmes de peau, les parents peuvent amener des produits spécifiques (ex : liniments...)

► La propreté

Elément essentiel du bien-être et de l'autonomie de l'enfant, l'acquisition de la propreté est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise de sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt). L'apprentissage du pot et des toilettes enfants est progressif et géré en relation avec les parents. Au début l'enfant imite les plus grands. Des points de repères sont établis dans la journée (après le repas, après la sieste). Progressivement l'enfant apprend à demander lui-même. Dans le secteur des petits, le pot est proposé après le repas et avant d'aller à la sieste. Dans le secteur des moyens et des grands, le pot est proposé dans la matinée avant et après le repas, avant et après la sieste, et avant le départ.



LE TEMPS DES REPAS

Le repas est adapté à la tranche d'âge mais doit tenir compte des habitudes alimentaires, habitudes culturelles et religieuses, allergies alimentaires.

En cas d'allergies alimentaires, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera mis en place :

◆ Le PAI concerne l'enfant atteint de maladie chronique (asthme par exemple), d'allergie et d'intolérance alimentaire. Le PAI lui permet d'être accueilli en collectivité, de bénéficier de son traitement ou de son régime alimentaire, d'assurer sa sécurité et de compenser les inconvénients liés à son état de santé.

◆ Le PAI est un document écrit, élaboré à la demande de la famille par le directeur de la collectivité et le médecin de la structure d'accueil, à partir des données transmises par le médecin qui soigne l'enfant. Il ne dégage pas les parents de leurs responsabilités. Une réunion de concertation avec, notamment, la famille, le médecin, le directeur de la collectivité, en concertation avec l'équipe éducative, permet de rédiger le PAI comportant les mesures à prendre pour faciliter la vie de l'enfant dans la collectivité.

Les repas sont confectionnés sur place par une cuisinière. Une nourriture diversifiée et adaptée à chaque âge est proposée aux enfants. Des menus adaptés à chaque cas sont réalisés en cas de besoin.

S'il est important de respecter les goûts de chacun, le rôle de l'encadrement est de susciter l'envie de goûter et de gérer l'évolution de l'enfant, les goûts pouvant évoluer avec l'âge. L'encadrement favorise l'autonomie de l'enfant : le passage progressif du biberon au verre, de l'alimentation liquide à solide. L'enfant apprend progressivement à manger seul, avec les couverts.

Le repas reste un moment relationnel privilégié et convivial partagé avec les autres enfants du secteur mais également avec le personnel. L'introduction de nouveaux aliments se fait petit à petit, d'abord par les parents puis parallèlement, en accord avec la famille et le personnel du secteur.

► L'organisation des repas

Dans le secteur des bébés, le biberon est donné dans les bras d'une professionnelle, à la demande et en fonction du rythme de l'enfant.

Les enfants en âge de se tenir assis sont installés dans des transats et le personnel donne le repas à la petite cuillère. La texture du repas est adaptée à l'âge de l'enfant.

Dans le secteur des petits, les enfants de 10 à 16 mois sont installés dans des transats. Vers 18 mois, l'enfant est capable de commencer l'apprentissage de manger à une table. Le personnel va alors l'installer à une table adaptée à sa taille.

Avant et après le repas le personnel fournira un gant de toilette humide à chaque enfant afin de lui permettre de se laver la bouche et les mains. L'équipe sera à proximité pour l'aider et l'encourager. Le rôle du personnel est de proposer à l'enfant de goûter à l'aliment qui peut être nouveau pour lui.

L'appétit de chaque enfant et ses refus doivent être respectés. Le personnel ne mélange pas les aliments entre eux dans l'assiette et laisse à l'enfant le choix de le faire ou non. Les enfants sont invités à goûter.

Il est primordial de ne jamais « forcer » un enfant à finir le contenu de son assiette. Le rôle de chacun est d'apprendre à l'enfant à manger avec plaisir.



LE TEMPS DU JEU

"Le jeu est le travail de l'enfant".

Jouer est indispensable à la construction de l'enfant et à son intégration dans la société. Le jeu est le prétexte pour l'acquisition des 4 apprentissages fondamentaux :

- ▶ **Le savoir :** le jeu avec l'adulte est une occasion unique d'apport de connaissances dans tous les domaines
- ▶ **Le savoir-faire :** la pratique, la mise en oeuvre et le geste
- ▶ **Le savoir-être :** l'apprentissage d'un comportement lui permettant de s'intégrer dans le monde
- ▶ **Le vouloir faire :** sans envie, il ne peut y avoir d'apprentissage et d'évolution

Jusqu'à 2 ans, 2 ans et demi, les petits jouent côte à côte. Ils ne s'amusent pas vraiment ensembles, ils se divertissent avec les mêmes jouets mais parallèlement ou alternativement.

A partir de 2 ans environ, ils parviennent à se réunir autour d'un même jeu. C'est à ce moment-là que la présence de copains du même âge est très importante.



A la crèche, on ne se contente pas de garder les enfants. Toutes les activités proposées poursuivent un objectif pédagogique adapté à chaque stade du développement de l'enfant. Ainsi les jeux "premier âge" faits de boîtes à musique, de mobiles et de livres en tissu stimulent les sens des bébés.

Les petits qui font leurs premiers pas s'entraînent avec des ballons, animaux à roulettes, parcours d'obstacles, jeux de bascule.

Les plus grands exercent leur agilité en jouant avec des puzzles, jeux de construction, pâtes à modeler, crayons, peinture, parcours de motricité...

Cette multitude de jeux aide l'enfant à progresser. La présence des autres le stimule aussi tout en lui apprenant les premières règles de la vie en collectivité.

Le jeu a une fonction d'apprentissage. Le plaisir que l'enfant éprouve en jouant lui donne envie de poursuivre son activité et d'évoluer.

♦ Les jeux libres

Seul ou à plusieurs, ils entretiennent la créativité, l'imagination et la socialisation comme les jeux d'identification à l'adulte : jouer à la poupée, à la dinette...

♦ Les jeux dirigés

Ils nécessitent l'intervention de l'adulte. Certaines règles sont à respecter (attendre son tour, respecter la consigne du jeu, ranger le jeu). Les activités manuelles développent la mémoire (puzzles, dominos, jeu de construction, peinture, collage, gommettes). Les manipulations sensorielles (le toucher, les odeurs, le goût). Les manipulations (modelage, pâte à sel, pâte à modeler). Les jeux d'eau. Les jeux extérieurs.

♦ La psychomotricité

Plusieurs propositions : la piscine à balle, l'apprentissage de l'équilibre (parcours d'obstacles), suivre un chemin (cerceaux et rondes), élaboration d'itinéraires, concrétisation des notions "dehors, dedans"...

♦ La lecture

Les enfants de moins de 3 ans ont une grande appétence pour le livre quelque soit leur milieu d'origine, à condition qu'ils soient accompagnés de l'adulte.

Le contact avec le livre est un temps de plaisir partagé entre l'adulte et l'enfant qui peut être long ou court mais jamais forcé ni imposé.

Le livre développe l'imaginaire, les sensations, l'apprentissage du langage et une sensibilisation à la lecture.

Une personne de la médiathèque intervient plusieurs fois par an sur la structure pour des animations lectures.

Des livres sont empruntés tout au long de l'année.

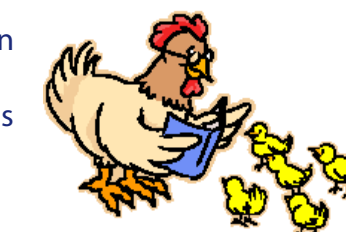
♦ L'éveil musical

Les phénomènes sonores constituent un mode de communication d'échanges fondamentaux qui prédispose au langage.

L'activité musicale s'inscrit dans une relation privilégiée entre l'adulte, où l'enfant crée un espace de communication. La musique lui permet de découvrir son corps à travers la découverte des sons et des rythmes.

Elle fait appel à la créativité et à l'imaginaire : manipulation des percussions, éducation de l'ouïe, reconnaissance des bruits familiers, apprendre à écouter, à chanter...

Romain, notre intervenant musique, vient 1 fois par semaine à la structure et propose une animation chaque fois dans un secteur différent.





LE SOMMEIL

Il est important de porter attention aux besoins de sommeil de chaque enfant. C'est un besoin fondamental essentiel à l'enfant sur un plan physique et psychique. Le sommeil contribue à la croissance de l'enfant, au développement de ses fonctions mentales et permet à l'organisme de se régénérer.

Le rituel et l'ambiance avant la sieste sont importants pour accompagner l'enfant à s'endormir.

Un adulte est présent tout au long de la sieste pour les enfants qui dorment dans des couchettes (secteur des petits, moyens et grands).

Les professionnelles portent attention à préparer l'ambiance avant la sieste (calme, pénombre ...)

Aucun enfant ne sera réveillé durant la sieste même sur demande des parents.

Dans le secteur des bébés, les enfants sont repartis dans 2 petits dortoirs, ils ont chacun leur lit.

Dans le secteur des petits, Il y a un dortoir avec des lits à barreaux nominatifs pour les plus petits, un autre dortoir avec des couchettes réservées aux plus grands du secteur.

Dans le secteur des moyens et des grands, un plan du dortoir avec la place de chaque enfant est établi.



Les différents secteurs de la structure

► Le secteur des bébés

Il accueillent les enfants de 3 à 10 mois environ.

Un espace au sol est créé de façon à ce que chaque enfant puisse se déplacer en toute sécurité.

L'espace est composé de miroirs, de jeux d'éveil sensoriel, de tapis, de portiques...

► Le secteur des petits

Il accueille les enfants de 10 à 18 mois environ.

L'espace est aménagé pour favoriser la motricité.

Des activités sont proposées pour éveiller l'enfant à l'attention et à l'écoute.

Un espace extérieur est aménagé pour stimuler les enfants dans leur développement moteur : trotteurs, vélos, un toboggan...

► Le secteur des moyens

Il accueille les enfants de 18 mois à 2 ans environ.

L'aménagement de l'espace est réparti avec des coins fixes : espace lecture, voiture, dînettes, poupées..

Différents jeux et activités sont menés avec les enfants.

Le dortoir est aménagé le matin et en fin d'après midi en espace d'activités pour permettre de départager le groupe d'enfant.

Une cour et un jardin extérieur sont situés à côté du secteur.

► Le secteur des grands

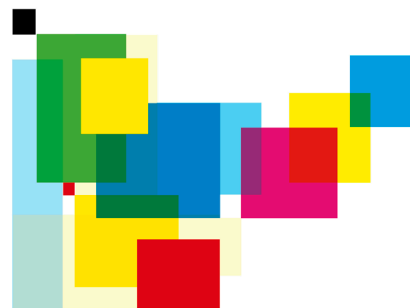
Il accueille les enfants de 2 ans à 4 ans environ.

Aménagement d'espace de jeux fixes : espace lecture, voitures, dînettes, poupées ainsi qu'une salle de psychomotricité.

Le dortoir est également aménagé le matin en espace d'activités pour permettre de départager le groupe d'enfant.

Une cour extérieure est également à disposition.





TARN-AGOUT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TARN-AGOUT

Espace Ressources - Rond Point de Gabor

81370 SAINT-SULPICE

Tél. 05 63 41 89 12 - Fax. 05 63 41 89 15

e-mail : cc.tarnagout@wanadoo.fr www.cc-tarnagout.fr